

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
LUNDI 16 AVRIL 2018

Etabli le 19 avril 2018 par M. Thomas MARINIER

NOM DES PARTICIPANTS	FONCTION	Prés.	Exc. (Proc)	Abs
	Ambassadeur de France	-	-	-
	Conseiller de coopération d'action culturelle (COCAC)	-	-	-
Jean GLISIA	Conseiller Consulaire		X	
Yvan SCHMITT	Proviseur	X		
Antoine KOPP	Directeur du primaire	X		
Jean-Michel GIREME	Directeur administratif et financier (DAF)	X		
Gwenaëlle BEAUCHEMIN	Représentante du personnel enseignant du primaire	X		
Nathalie HERY	Représentante du personnel enseignant du prim. (supl.)	X		
Sébastien BUFFE	Représentant du personnel enseignant du secondaire		X	
	Représentant des personnels non-enseignants	-	-	-
	Président(e)	-	-	-
Dickens AWITI	Vice-président de l'APE	X		
Malick SY	Trésorier	X		
Joséphine BOEDTS	Trésorière adjointe	X	X(P)	
Dina SABRY	Secrétaire		X	
Thierry POUSSARD	Secrétaire adjoint et Chargée de l'Hygiène et de la Sécurité	X		
Thomas MARINIER	Chargée de Communication	X		
Robana KHALIL	Membre du Comité de gestion	X		
Abdrahmane WANE	Membre du Comité de gestion	X		
Deema AYOUB	Chargée des Ressources Humaines		X(P)	
	Secrétaire de séance			
Invité(e)s / Autres participants :		DIFFUSION EXTERNE : Tous les membres de l'Association des Parents d'élèves		

Prochaine réunion le : LUNDI 21 MAI

Votes :

- Le CR du CA du 21 mars est validé par 6 voix sur 6 présents ou représentés
- Le CA valide le prolongement des contrats des 2 ASEM au-delà de la période d'essai (8 voix sur 8 présents ou représentés)
- Le CA valide la revalorisation des actes d'orthophonie (8 voix sur 8 présents ou représentés)
- Le CA valide le poste de chef de centre Cambridge (8 voix sur 8 présents ou représentés)
- Le CA valide le lancement d'une équipe projet « attractivité » (8 voix sur 8 présents ou représentés)
- Le CA demande d'organiser une rencontre avec Deloitte pour obtenir les réponses quant à l'activité « services spéciaux » (8 voix sur 8 présents ou représentés)
- Le CA valide la rédaction d'un courrier à l'intention de Deloitte pour faire état des retards, du manque d'implication quant à l'audit de nos comptes (8 voix sur 8 présents ou représentés)

Ordre du Jour

A. Vote du procès-verbal et compte-rendu du derniers CA : 21 mars 2018

B. Commission RESSOURCES HUMAINES

- Validation des 2 périodes d'essai pour les ASEM
- Revalorisation des actes d'orthophonie
- Centre de certifications Cambridge
- Protocole d'entrée en fonction et suivi du contrat de travail
- Lancement d'un groupe de travail « attractivité »
- Mandat à la direction pour régler la situation de M. Omondi Agolla Joseph

C. Commission SOCIALE


- Propositions concernant l'attractivité du LDD pour le personnel enseignant
- Simplification du processus des Bourses internes
- Lancement d'un groupe de travail « Attractivité » .
- Information – Mutuelle du personnel

D. Commission FINANCE

- Suivi au 12/04/18 de la mise en œuvre des décisions concernant le SAF, prises lors des précédentes réunions du CA;
- Suivi au 12/04/2018 de la mise en œuvre du Plan d'Actions de Finance;
- Travaux d'audit de Deloitte;

E. CALENDRIER (5 minutes)

- Date de la prochaine réunion du CA : lundi 21 mai
- Date de la prochaine Assemblée générale : lundi 28 mai 2018 (sous réserve d'une dérogation acceptée par l'AEFE)

LIBELLE
La séance débute à 17h39 – 6 membres votants ou représentés
<p>Information : Les membres du CA observent une minute de silence suite au décès de Jean-Pierre TUTIN, Conseiller de Coopération et d'Action Culturelle, membre du CA. Un cahier de condoléances est ouvert à l'ambassade les matins, des représentants de l'APE iront témoigner pour l'association.</p>
<p>A. Vote du procès-verbal et compte-rendu du derniers CA : 21 mars 2018</p>  <p>CR CA 21 mars 2018</p> <p style="background-color: yellow;">Le CR du CA du 21 mars est validé par 6 voix sur 6 présents ou représentés</p>
17h50, arrivée de Thierry POUSSARD - 8 membres votants ou représentés
<p>B. Commission RESSOURCES HUMAINES – voir CR en pj</p> <ul style="list-style-type: none"> • Validation des 2 périodes d'essai pour les ASEM <p>Bilan de Beatrice ATIENO et de Mercy MINOYO est très positif. Très bonnes professionnelles et francophones. Impliquées, questionnent le fonctionnement. Enthousiastes.</p>

Prochaine étape, mise en place d'un parcours de formation.

Le CA valide le prolongement des contrats des 2 ASEM au-delà de la période d'essai (8 voix sur 8 présents ou représentés)

- **Revalorisation des actes d'orthophonie**

Motivation de la demande

La fédération nationale des orthophonistes et la sécurité sociale ont revu les coûts des actes d'orthophonies au premier avril 2018. Un avenant à une convention liant ces deux parties mentionne une revalorisation des actes et missions reconnues des orthophonistes.

Depuis le 1er avril 2018, les séances d'orthophonie sont passées de 25 à 31.50 euros. Le bilan orthophonique est passé de 60 à 75 euros.

A ce jour, l'établissement met en place un dispositif peu coûteux aux familles 1500 Ksh par séance et 4500 Ksh pour un bilan.

Madame Poirey Cosson propose un réajustement des tarifs proposés par l'établissement au regard des exigences et tarifs pratiqués en France.

Modalités de mise en œuvre

Il est important de conserver les spécificités des prises en charge concertées (orthophoniste-direction-enseignants-parents) que l'établissement met en place et de préserver l'accessibilité de ce service, réel apport au sein de l'établissement.

Le mode de facturation actuelle favorise les prises en charge et les accords des familles.

L'augmentation peut rester limitée et une prise en charge totale par les organismes de santé sur présentation d'une facture détaillée est possible.

L'orthophoniste ainsi que la comptabilité de l'établissement pourront accompagner les familles dans les procédures de remboursement ou de demande d'aménagement en cas de non prises en charge.

Par ailleurs, le lycée continuera à proposer des séances de 45' contre 30' en France.

Le tarif proposé pourrait donc être de 9000 Ksh pour la réalisation d'un bilan. Tarif en adéquation avec la France pour un travail de 4h de l'orthophoniste.

Le tarif d'une séance pourrait passer à 2500 Ksh (pour presque 4000 Ksh en France) permettant de rester attractif.

Enfin le salaire l'orthophoniste pourrait être revalorisé au sein de la grille A. Actuellement positionnée à l'échelon 5 (2348.3 euros), elle pourrait prétendre à l'échelon 8 (2771.16 euros) du fait de la hausse des recettes et de la reconnaissance de son expérience.

La hausse des tarifs implique une hausse de la rémunération de l'orthophoniste mais également une baisse de l'investissement financier du lycée dans ce service.

Le CA valide la revalorisation des actes d'orthophonie (8 voix sur 8 présents ou représentés)

- **Centre de certifications Cambridge**

Motivation de la demande :

Le CA a validé la création d'un poste de chef de centre à temps complet (fiche 2017-019 CA du 21 mars). La Direction devait préciser la fiche de poste et les conditions de réalisation de Mme Fabienne EYRAUD sur cette mission.

Proposition :

Le chef de centre sera chargé d'animer le centre d'examen :

- Mettre en place et animer une communication visant à augmenter le nombre d'inscriptions

- Gérer les inscriptions et organiser le déroulement des inscriptions et des épreuves
- D'assurer le suivi des épreuves en liaison avec le centre Cambridge
- Assurer la formation des correcteurs et veiller à l'obtention et au renouvellement des habilitations annuelles
- Assurer la formation des personnels chargés de la surveillance des épreuves
- Dans le but de développer le nombre d'inscrits : assurer une prospection auprès des organismes, institutions et entreprises pouvant être intéressées par une certification de leurs personnels
- Développer les externalisations du centre au profit des établissements du réseau de l'AEFE
- De développer les activités du centre : proposer des formules proposant des cours préparatoires à une certification
- Gérer les communications avec le centre Cambridge (validations du centre, préparation du budget, rapport annuel)

Au profit de nos élèves :

Préparer les élèves et assurer le suivi des orientations post-baccalauréat en système anglophone
Gérer les préparations et conférences MSMUN et EAMUN

Ce fonctionnement est mis à l'essai pour une durée d'une année scolaire et fera l'objet d'une évaluation en mars 2019.

Le chef de centre sera confié à Madame Fabienne EYRAUD. Elle sera bénéficiaire d'un contrat de travail prévoyant :

- La description de ses fonctions ainsi que le niveau de rémunération fixé à l'échelon 10 de la grille A pour un service hebdomadaire de 30h (service annualisé qui inclue les activités MUN et le suivi et l'orientation post baccalauréat des élèves candidats à une poursuite d'études en système anglophone)
- Ce contrat constitue la rémunération complète du chef de centre pour le LDD (pas de HSE) des indemnités seront versées en cas de délocalisation du centre (à la charge de l'établissement demandeur)
- Les seules HSE pouvant être versées correspondent à des sessions MUN si celles-ci se déroulent sur temps de vacances scolaires
- L'assurance, en cas de non renouvellement du centre au-delà de l'année scolaire 2018- 2019 de retrouver un poste de professeur d'anglais (tel que le mentionne son actuel contrat) avec l'ancienneté actuelle augmentée d'une année

Le CA valide le poste de chef de centre Cambridge (8 voix sur 8 présents ou représentés)

• **Protocole d'entrée en fonction et suivi du contrat de travail**

Ce protocole sera retravaillé en commission RH pour y être intégrer à un guide RH diffuser au personnel.

• **Lancement d'un groupe de travail « attractivité »**

Sur proposition des commissions RH et sociale, un projet « attractivité » pourrait être mis en place. L'idée est d'analyser l'attractivité du LDD pour le personnel enseignant et de peser les actions qui pourraient être mises en place. Thomas Marinier est chargé d'animer le cadre du projet (objectifs – calendrier – équipe transverse) pour le présenter au prochain CA

Le CA valide le lancement d'une équipe projet « attractivité » (8 voix sur 8 présents ou représentés)

- **Mandat à la direction pour régler la situation de M. Omondi Agolla Joseph**

Monsieur Omondi Agolla Joseph a été surpris à plusieurs reprises en étant d'ébriété. Des avertissements lui ont été adressés sur ces faits qu'il reconnaît. La direction souhaite se rapprocher de nos conseils juridiques pour cadrer la marche à suivre.

En fonction de ces conseils, le CA sera sollicité par un vote électronique.

C. Commission SOCIALE – voir CR en pj

- **Propositions concernant l'attractivité du LDD pour le personnel enseignant**

Ce point est à intégrer dans le projet « attractivité »

- **Simplification du processus des Bourses internes**

L'idée est de simplifier les documents nécessaires au minimum pour ne demander que les documents suivants :

- Livret de famille ou justificatif de tutelle
- Bulletins de salaires
- L'avis d'imposition

Les modalités des bourses internes 2018-2019 devront être présentées pour le prochain CA. Le projet « attractivité » prendra ce sujet pour les années suivantes.

- **Information – Mutuelle du personnel**

La commission sociale travaille avec un courtier pour proposer un contrat d'assurance mieux disant pour un coût inférieur. Le projet suit son cours.

D. Commission FINANCE – voir CR en pj

- **Suivi au 12/04/18 de la mise en œuvre des décisions concernant le SAF, prises lors des précédentes réunions du CA;**

Un point est fait sur le suivi des actions décidées en CA.

Le CA note un manque de réactivité de notre auditeur Deloitte.

Le CA demande d'organiser une rencontre avec Deloitte pour obtenir les réponses quant à l'activité « services spéciaux » (8 voix sur 8 présents ou représentés)

- **Suivi au 12/04/2018 de la mise en œuvre du Plan d'Actions de Finance;**

La commission financière va faire le point entre les recommandations du Plan d'action et les avancées réalisées par le DAF lors de sa prise de fonctions

19h15, départ de Thomas MARINIER - 7 membres votants ou représentés

- **Travaux d'audit de Deloitte;**

Le CA valide la rédaction d'un courrier à l'intention de Deloitte pour faire état des retards, du manque d'implication quant à l'audit de nos comptes (8 voix sur 8 présents ou représentés)

E. CALENDRIER

- **Date de la prochaine réunion du CA : lundi 21 mai 2018**
- **Date de la prochaine Assemblée générale : lundi 28 mai 2018**

Le Président remercie les participants.

Fin de séance : 21h30